

Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 21/2016
Date : 13 janvier 2016
Direction : Direction de l'instruction publique
N° d'affaire : 708998
Classification : Non classifié

**Maintien de l'examen de contrôle pour le passage au secondaire I et poursuite du développement d'un recueil d'exercices pour les travaux d'évaluation comparative pour la partie germanophone du canton.
Crédit d'engagement.**

1 Objet

Octroi d'un crédit d'engagement pour le développement des exercices de test et la réalisation de l'examen de contrôle pour le passage au secondaire I ainsi que pour la poursuite du développement du recueil électronique d'exercices pour les travaux d'évaluation comparative en 8^e année HarmoS ; pour la période 2016-2018.

2 Bases légales

- Article 26, alinéa 3, et article 50, alinéa 2 de la loi du 19 mars 1992 sur l'école obligatoire (LEO ; RSB 432.210)
- Article 47, article 48, alinéa 1, et articles 49 et 50 de la loi du 26 mars 2002 sur le pilotage des finances et des prestations (LFP ; RSB 620.0)
- Articles 139, 148 et 152 de l'ordonnance du 3 décembre 2003 sur le pilotage des finances et des prestations (OFP ; RSB 621.1)

3 Nature et qualification juridique de la dépense

Nouvelle dépense périodique.

4 Montant déterminant du crédit

Le montant du crédit déterminant s'élève à 280 000 francs par année (plafond de coûts).

Pour les exercices 2016 à 2018, la somme totale s'élève donc à 840 000 francs, TVA incluse.



5 Nature du crédit / Compte / Groupe de produits / Exercice

D'un montant total de 840 000 francs, le crédit d'engagement est porté à la charge du groupe de produits 08.03.9110 Ecole obligatoire et offres périscolaires, compte 318000 (DF 1477, unité d'imputation 911010).

2016 :	CHF	250 000	Développement, réalisation et correction de l'examen
	CHF	30 000	Développement des travaux d'évaluation comparative
2017 :	CHF	250 000	Développement, réalisation et correction de l'examen
	CHF	30 000	Développement des travaux d'évaluation comparative
2018 :	CHF	250 000	Développement, réalisation et correction de l'examen
	CHF	30 000	Développement des travaux d'évaluation comparative
Total :	CHF	840 000	

Ces montants sont inscrits au budget 2016 et aux plans financiers des années 2017 et 2018.

Au nom du Conseil-exécutif

Le chancelier :

Auer



Destinataires

- Grand Conseil
- Direction de l'instruction publique
- Chancellerie d'Etat